

Je souhaite un prélèvement

Mensuel d'avril à août

Unique à l'échéance en avril

## MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

**Type de contrat :** Mandat de prélèvement pour le rôle "REDEVANCE ORDURES MENAGERES"

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la Communauté de Communes de l'Orée de Bercé Belinois à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Communauté de Communes de l'Orée de Bercé Belinois.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant Créancier SEPA

**FR49OM1523995**

### DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom, prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays : FRANCE

### DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : Communauté de Communes de l'Orée de Be  
Adresse : 1 rue Sainte-Anne

Code Postal : 72220

Ville : ECOMMOY

Pays : France

### DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

IBAN grid

BIC grid

**Type de paiement :**

Paiement récurrent / répétitif

Paiement ponctuel

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature box

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

### Rappel

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Communauté de Communes de l'Orée de Bercé Belinois. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la Communauté de Communes de l'Orée de Bercé Belinois.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Note: Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.